

1. Contexte et justification

L'Institut Supérieur du Numérique (SupNum) est un pôle d'excellence, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Il a été créé par le décret N° 2021/208 en date du 22 Septembre 2021. Sa mission principale est de former des cadres hautement qualifiés dans le domaine des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

SupNum forme actuellement en Développement des Systèmes Informatiques (DSI), Réseaux, Systèmes et Sécurité (RSS) ainsi que la Communication Numérique et Multimédia (CNM). La spécialité Communication Numérique et Multimédia vise à former des informaticiens dotés d'une double compétence Développement des applications web et mobile ainsi que concepteur multimédia. Cette spécialité est proposée en Mauritanie pour la première fois.

Cependant, l'un des défis majeurs auxquels l'institut est confronté concerne la gestion et l'animation du département de Communication Numérique et Multimédia (CNM). Il existe un grave déficit en expertise dans les techniques et les technologies nécessaires à cette formation. Les compétences requises dans ce domaine sont rares en Mauritanie, et la plupart des besoins du marché sont actuellement satisfaits par des professionnels étrangers. Par conséquent, SupNum est en quête d'experts pour combler ce manque, en particulier des intervenants spécialisés dans l'infographie, l'animation en 2D/3D, la réalité virtuelle, la réalité augmentée, ainsi que des formateurs pour préparer les étudiants à des certifications dans les domaines du design, du graphisme, et des médias.

3. Missions

L'enseignant chercheur aura la responsabilité du département de Communication Numérique et MultiMedia (CNM). Il assure dans ce cadre les missions suivantes :

- La mise en œuvre de programmes et l'évaluation des connaissances
- L'organisation et le suivi de l'enseignement au sein du département
- La gestion des notes, il préside le jury semestriel du département
- L'animation de l'équipe pédagogique du département
- L'accompagnement des étudiants dans leur cursus de formation